

TRCS MAINE CŒUR DE SARTHE

La Bazoge – Sainte Jamme – Saint-Pavace

TENNIS LOISIR - Adhésion et licence FFT comprises - Accès libre avec badge aux terrains extérieurs et couverts - Réservation en ligne sur Ten'up.

- Jeunes : 80€ - Étudiants : 105€ Adultes : 140€

Pour tous les adhérents habitant hors de la Communauté de Communes Maine Cœur de Sarthe : Majoration 13€ pour les majeurs et 8€ pour les mineurs.

FORMULE ADHÉSION + COURS (licence FFT incluse)

Les cours sont dispensés sur **29 semaines hors vacances scolaires.**

- Enfants de 3 à 5 ans - Nouvelle École de Tennis
1h/semaine : 175€ • 2h/semaine (2 x 1h) : 290€.
- Jeunes de 6 à 17 ans
1h/semaine : 195€ 1h30/semaine : 255€
2h/semaine : 300€ 2h30/semaine (1h + 1h30) : 350€
3h/semaine (2 x 1h30) : 390€.
- Étudiants
1h30/semaine : 300€ 3h/semaine (2 x 1h30) : 415€.
- Adultes
1h30/semaine : 340€ 3h/semaine (2 x 1h30) : 480€.

Une réduction de 10€ sur le montant des formules adhésion + cours sera appliquée à partir de la 2^{ème} personne d'une même famille en cours.

Les cours jeunes sont maintenus dans les communes d'origine. Les cours adultes sont dispensés à Saint-Pavace et La Bazoge.

Si vous souhaitez obtenir un badge d'accès aux terrains couverts et extérieurs, une caution encaissée de 15€ vous sera demandée et remboursée l'année suivante en cas de non réinscription et restitution du badge.

Inscriptions au club house de Saint-Pavace :

Mercredi 3 septembre de 16h à 18h et vendredi 5 septembre de 18h à 20h.

Début des cours : semaine du 15 septembre 2025

Possibilité de règlement échelonné. Chèques à l'ordre du Tennis Club des Rives de Sarthe (Bons ANCV, CAF, Chèques Collège, pass-culture sports et pass sport sont acceptés). Règlement en ligne conseillé par helloasso.

- plus besoin de certificat médical pour les personnes majeures ;
- pour les mineurs : attestation médicale à remplir par les parents.



tennisclubdesrivesdesarthe@gmail.com

Vos enseignants : Alexi EDMONT BRUNEAU, D.E.
Pierre BOUCHET, D.E.
François FOURÉ, D.E.